



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

avoués

Question écrite n° 39654

Texte de la question

M. Louis Giscard d'Estaing appelle l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité sur l'avenir de la CREPA (Caisse de retraite du personnel des avocats et des avoués à la Cour). Il s'interroge sur la capacité de la CREPA à faire face à une diminution de ses cotisations avec la suppression de la profession d'avoué. Il s'interroge également sur un risque possible de non paiement des retraites en cours ou à venir. Il aimerait connaître les mesures envisagées pour remédier à ces difficultés.

Données clés

Auteur : [M. Louis Giscard d'Estaing](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39654

Rubrique : Professions judiciaires et juridiques

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille et solidarité

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 janvier 2009, page 222

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)